

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 2 sur 10

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

YEUX

» Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

» Si le produit entre en contact avec la peau:

- Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).
- Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.

INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES POUR LES MÉDECINS

» Traiter symptomatiquement.

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.
- Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.
 - Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.
- La décomposition peut produire des fumées toxiques de: oxydes de métal.
Peut émettre des fumées corrosives., chlorure d'hydrogène.

INCOMPATIBILITE AU FEU

» Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Particulaire

continué...

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 3 sur 10

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyer immédiatement les éclaboussures.
- Eviter de respirer les poussières et éviter un contact avec la peau et les yeux.
- Porter des vêtements de protection, des lunettes de sécurité, des gants et un respirateur contre les poussières.
- Suivre les procédures de nettoyage à sec et éviter de créer de la poussière.
- Aspirer, retirer avec une pelle ou aspirer.
- Placer le produit répandu dans un container propre, étiqueté, sec et avec une système de fermeture.

ECLABOUSSURES MAJEURES

- » Risque modéré.
- ATTENTION: Avertir le personnel dans la zone.
- Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque.
- Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection.
- Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau.
- Récupérer autant de produit que possible.
- SI SEC: Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter e générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. SI MOUILLE: Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement.
- TOUJOURS: Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains.
- En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences.

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.
- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé.
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
- NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.
- Eviter un contact avec un matériel incompatible.
- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.
- Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.
- Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
- L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.

continué...

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 4 sur 10

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

STOCKAGE

» Sac en papier multi pli scellé par un lien en plastic or heavy gauge plastic bag érifiez que les récipients sont clairement étiquetés et ne fuient pas. Emballage conforme aux règles du fabricant.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

» Inconnu.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

» Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+: *Peuvent être stokés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

| Source | Matériel | VME mg/m ³ |
|--|---|-----------------------|
| France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French) | sodium chloride (Poussières réputées sans effet spécifique) | 10, 5 |

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

» Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

CHLORURE-DE-SODIUM:

» C'est le but de l'ACGIH (et des autres agences) de recommander les TLV (ou leurs équivalents) pour toutes les substances pour lesquelles il y a une preuve d'effets sur la santé pour des concentrations aériennes rencontrées sur le lieu de travail. A la date d'aujourd'hui, aucun TLV n'a été établi, même si le produit peut causer des effets négatifs sur la santé (comme en témoigne les expérimentations animales ou les expériences cliniques). Les concentrations aériennes doivent être maintenues aussi faibles que pratiquement possible et une exposition professionnelle doit être conservée à un minimum. REMARQUE: le standard d'exposition professionnel ACGIH pour les Particules Autrement Non Classées (P.N.O.C.) ne s'applique pas.

Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les standards d'exposition professionnels historiques pour ces irritants ont été basés sur l'observation de réponses de travailleurs à de des concentrations aériennes variées. Les attentes actuelles nécessitent que presque chaque individu doive être protéger contre une irritation sensorielle mineure et les standards d'exposition sont établis en utilisant les facteurs d'incertitudes ou les facteurs de sécurité de 5 à 10 ou plus. A l'occasion, des niveaux des effets non-observables (NOEL) d'animaux sont utilisés pour déterminer ces limites quand les résultats humains ne sont pas disponibles. Une approche additionnelle, utilisé typiquement par le comité TLV (USA) pour la détermination des standards respiratoires pour ce groupe de produits

continué...

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

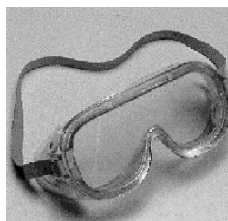
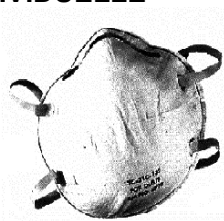
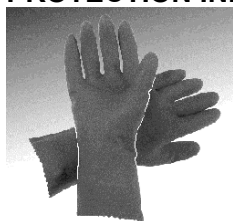
Version Num:3

CD 2008/4 Page 5 sur 10

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

chimiques, a été d'assigner des valeurs seuils (TLV C) pour les irritants à action rapide et pour assigner des limites d'exposition à court terme (TLV STEL) quand le poids des preuves de l'irritation, de la bio-accumulation et d'autres finalités se combinent pour garantir une telle limite. Par contraste, la commission MAK (Allemagne) utilise un système en cinq catégories basé sur l'odeur forte, l'irritation locale et la demi-vie d'élimination. Toutefois, ce système est en train d'être remplacé pour être consistant avec le Comité Scientifique de l'Union Européenne (EU) pour les Limites d'Exposition Professionnelle (SCOEL) ; qui est plus proche de celui des USA. L'OSHA (USA) conclut que l'exposition à des irritants sensoriels peut provoquer : Inflammation Susceptibilité augmentée aux autres irritants et agents infectieux. Aboutissement à une dysfonction ou une blessure permanente La permission une meilleure absorption des substances à risque et Acclimatation du travailleur aux propriétés d'alerte à l'irritation à ces substances et donc augmente de fait le risque de surexposition.

PROTECTION INDIVIDUELLE



YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

MAINS/PIEDS

- » Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.
- Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

AUTRE

- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

RESPIRATEUR

| Facteur de protection | Respirateur à demi-masque | Masque respiratoire complet | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| 10 x ES | P1 conduit d' air* | - - | PAPR- P1 |
| 50 x ES | Conduit d' air** | P2 | PAPR- P2 |
| 100 x ES | - | P3 | - |
| | | Conduit d' air* | - |
| 100+ x ES | - | Conduit d' air** | PAPR- P3 |

- Pression négative sur demande ** - Débit continu.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

continué...

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 6 sur 10

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

• Une ventilation d'extraction locale est nécessaire quand des solides, tels que poudres et cristaux, sont manipulés ; même si les particules sont particulièrement importantes, une certaine proportion se transformant en poudre par friction mutuelle.

• Si, en dépit de la ventilation d'extraction, une concentration de produit apparaît dans l'air, une protection respiratoire doit être envisagée.

Une telle protection peut consister en:

(a) : respirateur pour particule de poussière, si nécessaire, combiné avec une cartouche d'adsorption;

(b): Respirateurs filtrant avec une cartouche d'absorption ou une cartouche du type approprié;

(c): masques pour air-frais.

Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contamineur.

Type de Contaminant:

Jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d' air rapide)

frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d' air très rapide)

Vitesse de l' air:

1- 2.5 m/s (200- 500 f/min.)

2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l' intervalle

1 : Courants d' air minimums dans la pièce ou favorables à la capture

2 : des contamineurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.

3 : Intermittent, faible production

4 : Large console ou grande masse d' air en mouvement

Valeur haute de l' intervalle

1 : courants d' air perturbant la pièce

2 : Contamineurs à faible toxicité

3 : Forte production, usage intensif

4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 4-10 m/s (800-2000 f/min.) pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible

hydrosolubilité (g/L): Partiellement Miscible

Point/intervalle d' ébullition (°C): 1465

Densité relative (eau=1): 2.16

pH (comme fourni): Pas Applicable

continué...

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 7 sur 10

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

pH (1% solution): Pas Applicable
Composé volatile (%vol): Pas Applicable
Densité relative de vapeur (air=1): Pas Applicable
Limite inférieure d' explosivité (LIE): Pas Applicable
Température d' auto- combustion (°C): Pas Applicable
État: Solide divisé

Pression de vapeur (kPa): 0.32 @ 747 deg C
Taux d' évaporation: Pas Applicable
Point d' éclair (°C): Pas Applicable

Limite supérieure d' explosivité (LSE): Pas Applicable
Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

Viscosité: Pas Applicable

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

» Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Pour les matériaux incompatibles - voir rubrique 7 - Manipulation et stockage

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

» Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

YEUX

» Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation modérée peut être attendue avec des rougeurs ; une conjonctivite peut apparaître en case d'expositions prolongées.

PEAU

» Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

» Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une faible inflammation mais significative de la peau survenant directement après le contact ou

continué...

POND CARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 8 sur 10

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.

INHALE

» Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.

» Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

» Une exposition à long terme à de fortes concentrations en poussière peut modifier la fonction des poumons (i.e. pneumoconiose) provoquée par les particules de moins de 0,5 microns pénétrant et restant dans les poumons. Un symptôme principal est un souffle court et difficile. Des zones d'ombre dans les poumons sont présentes sur les Rayon-X.

PondCare Fish Tonic

Toxicité et irritation

» Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

CHLORURE-DE-SODIUM:

» A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques.

TOXICITÉ

Orale (rat) HDL50: 3000 mg/kg

Orale (humain) DLo 12357 mg/kg/23d

Intraveineux(souris) HDL50 : 645 mg/kg

Oral (Human) TDL0: 12357 mg/kg

Subcutaneous (Rat) LD: 3500 mg/kg

Intrapéritonéale (souris) HDL50 : 2602 mg/kg

Intravenous (Rabbit) LD: 1100 mg/kg

Subcutaneous (Guinea) pig: LD 2160 mg/kg

Intravenous (Guinea) pig: LD 300 mg/kg

Intrapéritonéale (Rat) HDL50 :: 2600 mg/kg

» Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.

Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaissement de la peau.

Oral Lowest Toxic Dose (Human): 8.2 mg/kg Eye (rabbit):100 mg/24h - moderate

IRRITATION

Peau (lapin): 500 mg/24h - Doux

Yeux (lapin): 10 mg - Modéré

Peau: Doux

Oeil: Modéré

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

No data

continué...

PONDCARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 9 sur 10

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucune solution de traitement n'a pu être trouvée.
- Traiter par : Enfouissement dans un lieu autorisé ou Incinération dans un appareil approuvé (après un mélange avec un produit combustible adéquat).
- Décontaminer les containers vides. Suivre les mesures de sécurité des étiquettes jusqu'à ce que les containers soient nettoyés et détruits.

» Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaire:

NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES

DANGEREUSES: ADR, IATA, IMDG, ADNR

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

SURETE

Codes S

Phrases S

- | | |
|-----|--|
| S22 | » Ne pas respirer les poussières. |
| S24 | » Éviter le contact avec la peau. |
| S39 | » Porter un appareil de protection des yeux/du visage. |
| S26 | » En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |

REGLEMENTATIONS

Aquarium Salt (CAS: Aucun):

Aucune réglementation applicable

chlorure-de-sodium (CAS: 7647-14-5) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

EINECS

EU Directive 96/61/EC concerning integrated pollution prevention and control, Annex III

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products

France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)

GESAMP/EHS Composite List of Hazard Profiles - Hazard evaluation of substances transported by ships

OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).

continué...

POND CARE FISH TONIC

(Chemwatch nom: AQUARIUM SALT)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 23-Décembre-2005

NH369TCP

CHEMWATCH 4658-36

Version Num:3

CD 2008/4 Page 10 sur 10

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)

- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail

- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

PREUVES LIMITEES

» Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d' expositions*.

» Peut provoquer des gênes pour les yeux et la peau*.

* (preuves limitées).

» La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

» La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

» Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d' auteur. Sauf en cas d' utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d' auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 23-Décembre-2005

Imprimer la date: 5-Mars-2009